Concept : “Grand jeu des 10 ans”

Article 1 – Organisation

Le jeu promotionnel gratuit intitulé « Grand Jeu des 10 ans » est organisé par Circus Casino France, qui assure l’organisation centralisée du jeu, la collecte des participations, la préparation des tirages au sort et la gestion des lots.

Le Casino de Crans-Montana participe à cette opération, met le jeu à disposition de ses clients et applique les adaptations nécessaires conformément à la législation suisse en vigueur.

Article 2 – Durée de l’opération

Le jeu se déroule du samedi 24 janvier 2026 à l’ouverture du Casino au dimanche 29 novembre 2026 à 23h59.
Aucune participation ne sera acceptée en dehors de cette période.

Article 3 – Conditions de participation

La participation est gratuite, sans obligation d’achat, sans carte de fidélité et sans inscription préalable.

Le jeu est ouvert à toute personne :

- âgée de 18 ans révolus,
- non interdite de jeux,
- en mesure de présenter une pièce d’identité valide lors de la remise d’un lot.

Ne peuvent pas participer :

- les employés du Casino de Crans-Montana et du Groupe Circus,

- les membres de leur famille,
- les membres du Conseil d'Administration du Casino de Crans-Montana.

La participation est strictement personnelle et non transférable.

Article 4 – Modalités de participation

Chaque participant peut obtenir gratuitement une carte « Grand Jeu des 10 ans » auprès du personnel d'accueil du Casino de Crans-Montana

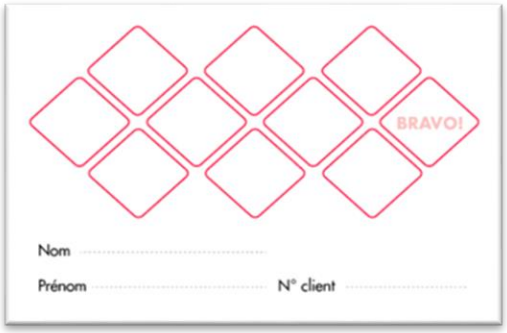

Obtention des tampons

- Un (1) tampon maximum par jour peut être apposé sur la carte,
- La date est inscrite par le personnel au format JJ/MM, puis le tampon est apposé,
- Aucun achat ni consommation n'est requis,
- Un participant régulier peut remplir jusqu'à trois (3) cartes par mois.

Toute carte comportant des tampons illisibles, incohérents, raturés, falsifiés ou non authentiques pourra être invalidée.

Article 5 – Lots

La valeur totale indicative des lots est de 41 300 € pour l'ensemble des établissements participants.

Pour les lots proposant une alternative en tickets de jeu, la valeur en euros est convertie en francs suisses (CHF) selon le taux EUR/CHF publié le jour du tirage, les tickets étant crédités sur cette base.

Les lots comprennent notamment :

- Un financement de véhicule jusqu'à 25 000 €
  (ou 20 000 € en tickets de jeu, convertis en CHF),
- Des lots intermédiaires (montres, équipements high-tech, séjours, etc.).

Les lots ne sont ni échangeables, ni convertibles en espèces.

Article 6 – Transmission des cartes

Le 30 novembre 2026, le Casino de Crans-Montana transmet l'ensemble des cartes validées à Circus Casino France, au Club Circus à Paris, pour l'organisation du tirage.

Avant l'envoi, chaque carte est contrôlée afin de vérifier :

- la lisibilité et la cohérence des dates,
- l'authenticité des tampons,
- l'absence de rature ou de fraude.

Seules les cartes valides sont transmises.

Article 7 – Tirage au sort

Le tirage au sort se déroule :

- le jeudi 10 décembre 2026,
- à 21h,
- au Club Circus à Paris, avec diffusion simultanée dans les établissements participants.

Phase 1 – Lots intermédiaires

Les lots intermédiaires sont répartis de manière aléatoire et à l'aveugle dans les urnes des établissements participants.

Une urne spécifique « Casino de Crans-Montana » est constituée.
Un tirage désigne un gagnant pour cette urne.

Phase 2 – Grand lot

Toutes les cartes non tirées participent à un tirage final unique désignant le gagnant du financement de véhicule jusqu'à 25 000 €.

Les résultats sont annoncés en direct et les gagnants sont contactés individuellement.

Article 8 – Remise des lots

Les gagnants doivent :

- présenter une pièce d'identité valide,
- signer un reçu de gain.

En cas de non-manifestation du gagnant dans un délai raisonnable, le lot pourra être annulé ou réattribué.

Article 9 – Responsabilité

Circus Casino France et le Casino de Crans-Montana déclinent toute responsabilité en cas :

- de perte, vol ou détérioration d'une carte,
- d'erreur indépendante de leur volonté,
- de force majeure entraînant la modification ou l'annulation du jeu.

Article 10 – Protection des données personnelles

Les données personnelles inscrites sur les cartes, ainsi que celles collectées lors de la remise d'un lot, sont traitées conformément à la Loi fédérale sur la protection des données (LPD) du 25 septembre 2020 (art. 19), ainsi que à la l'Ordonnance sur la protection des données (OPDo) du 31 août 2022 (art. 13).

10.1 Responsable du traitement

SOCIETE DU CASINO DE CRANS-MONTANA SA
Allée Katherine Mansfield 1
Crans-Montana
Tél. : 027 485 90 40
E-mail : contact@casinocransmontana.ch

10.2 Données collectées et finalités

Dans le cadre du "Grand Jeu des 10 ans", le Casino collecte les données suivantes :

- Données d'identification (nom, prénom, etc.) ;
- Données de contact (téléphone, e-mail) ;
- Vérification de l'âge et, lors de la remise d'un lot, présentation d'une pièce d'identité.

Ces données sont utilisées exclusivement pour :

- Vérifier l'éligibilité des participants ;
- Gérer la participation au jeu ;
- Contacter les gagnants et remettre les lots.

Le motif justificatif repose sur le consentement du client ainsi que sur l'intérêt légitime prépondérant du responsable du traitement et du groupe.

10.3 Transfert à l'étranger

Les cartes validées contenant nom, prénom et numéro client sont transmises à Casino Circus France pour l'organisation centralisée du tirage. La France disposant d'un niveau de protection reconnu comme adéquat par la Suisse, ce transfert est autorisé.

Casino Circus France agit en tant que sous-traitant sur instruction du Casino et applique des mesures techniques et organisationnelles garantissant la confidentialité et la sécurité des données.

Aucune donnée n'est communiquée à d'autres tiers.

10.4 Durée de conservation

Les données sont conservées :

- Jusqu'à la fin du jeu et à la remise des lots ;
- Puis archivées pendant une durée maximale de 12 mois à des fins de vérification et d'audit ;
- Puis supprimées ou anonymisées.

10.5 Droits des participants

Conformément à la LPD, chaque participant peut :

- Demander l'accès à ses données ;
- Demander leur rectification ;
- Demander leur suppression ou retirer son consentement (dans la mesure où cela n'empêche pas la gestion du jeu).

Toute demande peut être adressée à : contact@casinocransmontana.ch

10.6 Sécurité des données

Le Casino et Casino Circus France mettent en place des mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de protéger les données contre tout accès non autorisé, perte, utilisation abusive ou divulgation.

Article 11 – Acceptation du règlement

La participation au jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Circus Casino France et le Casino de Crans-Montana se réservent le droit de modifier le règlement en cas de nécessité légale ou organisationnelle.